

A Arras le 29/01/2019

A Monsieur l'Inspecteur d'académie, Directeur académique des services de l'éducation nationale

Mme Dauchot Dominique

Secrétaire départementale du SNUipp-FSU 62

Objet : intempéries et exposition des personnels au risque d'accident routier

Monsieur le l'Inspecteur d'académie,

Comme vous le savez, les intempéries de ces derniers jours ont amené la région Hauts-de-France à suspendre les services de transports scolaires, et, la Préfecture du Pas-de-Calais à appeler les habitants du département à « éviter de se déplacer ».

En tant qu'organisation représentative des personnels, nous sommes soucieux que ceux-ci soient également l'objet de mesures de précaution qui, selon nous, sont nécessaires pour réduire au maximum leur exposition au risque routier.

Ainsi, nous vous saurions gré de prendre toutes les décisions utiles afin d'éviter que nos collègues soient exposés au risque d'accident dans le cadre de leurs déplacements domicile-travail. Si toutefois, des personnels n'ont pas pu se rendre sur leur lieu de travail les mardi 22, mercredi 23, mercredi 30 janvier 2019 pour des raisons météorologiques, nous vous demandons de faire preuve de bienveillance à leur égard.

Veuillez croire, Monsieur l'Inspecteur d'académie, en notre profond attachement au service public d'éducation.

Dominique Dauchot,

Secrétaire départementale du SNU ipp-FSU 62